



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie
Septembre 2013 - N° 173
www.drom.fr



Drom en Fête : le programme !

Samedi 28, à partir de l'aube et pour toute la journée : les **tartes** des pompiers, à déguster (sans modération) à la sortie du four . . . mais aussi à emporter !



Le soir, à **20 H 00** sur le parking du presbytère : **concert** avec **Balaclava**, formation locale (Ramasse, Villereversure), qui démontre que le talent n'attend pas le nombre des années (Rock : compositions et reprises).

A **22 H 00**, **Karaoqué** à la salle des fêtes.

Dimanche matin, **messe** à 10 H 00, à l'église S^t Thyrse.

L'après-midi, à partir de 15 H 30, **défilé de chars**, rue de la Fruitière, suivi d'**animations et jeux**, place Docteur Gaillard.

Concert



Pour sa 4^{ème} édition, (et pour le 20^{ème} anniversaire de Toones Production), le **Festival itinérant** revient à Drom le **vendredi 4 octobre**.

Impromptus à partir de 18 H 30, puis **concert** à la salle des fêtes, avec :

Hyacinth Days - Thierry Küttel - Grand Terminal
M. Orange - Les Tapos

Entrée libre

Théâtre

La semaine suivante, le **vendredi 11 octobre**, à partir de **19 H 30**, c'est une animation théâtrale qui sera proposée par la Maison du Théâtre.

En première partie, les *Eclaireurs en textes* » mettront en voix « *Désordre de Violoncelle* », un texte de Géhanne Khalfallah, auteure algérienne.



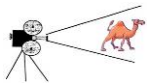
ON VIVRAIT TOUS ENSEMBLE
(MAIS SEPARÉMENT)

A 20 H 00, « *On vivrait tous ensemble (mais séparément)* » plante une cité au cœur d'une journée où la vie palpète: d'arrivées en départs, de rêves en réalités, de générations en générations, il y a comme un incendie dans l'air, mais c'est le soleil de là-bas qui chauffe! En ouvrant une fenêtre en carton, en suivant les pas tracés sur le sol, en écoutant les chibanis gazouiller sur un balcon, on dessine les innombrables liens entre la France et l'Algérie. C'est du théâtre d'objet au présent, du spectacle-miroir.

Pour ados/adultes, à partir de 12 ans - Entrée libre



Cinéma



Le **lundi 14 octobre**, à 20 H 15 : *Un plan parfait*, film français (comédie) de Pascal Chaumeil, sorti le 31 octobre 2012, avec Diane Kruger, Dany Boon, Alice Pol. Durée 1 H 44.

Pour contourner la malédiction qui anéantit tous les premiers mariages de sa famille, Isabelle a une stratégie pour épouser l'homme qu'elle aime : trouver un pigeon, le séduire, l'épouser et divorcer. Un plan parfait si la cible n'était l'inférel Jean-Yves Berthier, rédacteur pour un guide touristique, qu'elle va suivre du Kilimandjaro à Moscou.

Un périple nuptial pour le meilleur et surtout pour le pire.



Entrée : 3 € (Enfant : 1,5 €) - **Prochain film** : le 4 novembre

Incivilités



Nos colonnes de tri semblent décidément attirer les délinquants ! Le maire avait tout juste nettoyé un premier dépôt sauvage qu'un deuxième était constaté par le cantonnier.

Des mesures sont engagées contre les (ir)responsables de ces agissements.



Collecte déchets résiduels

Pendant plusieurs semaines (depuis la deuxième quinzaine d'août), des anomalies ont été régulièrement constatées dans la collecte hebdomadaire des « OMR » (Ordures Ménagères résiduelles) : tournée aléatoire et circuit « fantaisiste », poubelles oubliées.



Quand de telles situations sont constatées, il est demandé de **le signaler au plus tôt** à la Communauté de Communes (04.74.42.38.41) qui averti l'entreprise en charge de cette prestation : un « rattrapage » est parfois possible ; sinon, elle se voit appliquer des pénalités (qui viennent en déduction du coût de ce service, *sous réserve que la collectivité soit informée précisément des manquements constatés !*)



Meillonas : route barrée

Suite aux dégâts occasionnés sur le pont du Sevron (route du Col de France à Meillonas ; voir *Le Petit Dromadaire* N° 161 de janvier 2013), des travaux de réfection vont être entrepris qui nécessiteront la fermeture complète de cette voie pendant plusieurs semaines.

Ensuite, **le chemin restera interdit à tout véhicule de plus de 5,5 tonnes**, quel que soit son usage. En dessous de ce tonnage, seuls restent habilités les quelques véhicules agricoles devant intervenir entre les deux ponts traversés par cette route, lesquels sont identifiés et porteurs d'une autorisation spéciale.

Cette réfection coûtera presque 31 000 € TTC à la collectivité.

Jeux et goûter

Les parents d'élèves, le maître d'école, la commune et le Sou des Ecoles proposent aux familles d'ouvrir aux enfants, un mardi par mois, le préau et la cour de l'école pour goûter et jouer ensemble. De 17 H à 18 H 30, tous auront ainsi accès aux jeux, au bac à sable, aux cages de foot, et pourront **partager un bon moment avec les autres enfants du village, scolarisés ou non à Drom.**

Condition impérative : l'enfant doit être accompagné par un parent, responsable légal, grand-parent, autre membre adulte de la famille, assistante maternelle ; il reste sous la surveillance et la responsabilité exclusive de son accompagnateur (les lieux sont simplement laissés à disposition).

Règles à observer : ranger après usage, laisser les déchets dans les conteneurs appropriés ; alcool et tabac interdits pour les accompagnateurs sous le préau ou dans la cour.

Pour toute précision, vous pouvez contacter Sousanna AVIET au 07 70 41 82 14

